

Les activités de diversification en Normandie en 2020

20 % des exploitations normandes impliquées dans des activités para-agricoles en 2020

En 2020, 20 % des exploitations agricoles en Normandie, soit 5 255, pratiquent au total 6 927 activités de diversification. Parmi ces exploitations, 84 % se consacrent à une seule activité de diversification. Ce sont majoritairement les exploitations de moyenne et grande tailles qui s'engagent dans ces démarches. À l'échelle régionale, le travail à façon et la transformation (cf. encadré ci-dessous) constituent les deux principales activités de diversification.

Dans le domaine de la transformation, la découpe de viande ainsi que la transformation de fruits et de lait représentent 70 % de cette activité.

Par ailleurs, les chefs d'exploitation et coexploitants qui dirigent les exploitations diversifiées sont globalement plus qualifiés que leurs homologues non diversifiés.

Partie 1 : Panorama des exploitations agricoles diversifiées en Normandie

En 2020, en Normandie, près de 20 % des exploitations agricoles pratiquent une ou plusieurs activités de diversification définies au sens du recensement agricole (voir encadré). Cela représente 5 255 exploitations engagées dans cette pratique sur un total de 26 510 exploitations (figure 1). En France métropolitaine, le taux d'exploitations diversifiées est de 28 %, supérieur de 8 points à la région normande.

Bien que la répartition du nombre d'exploitations diversifiées entre les départements normands soit relativement équilibrée, autour de 1 000 exploitations, des différences apparaissent lorsqu'on rapporte ce nombre au total des exploitations agricoles présentes dans chaque département. La Manche, par exemple, compte 1 052 exploitations diversifiées, soit 20 % du total régional. Mais ce chiffre ne représente que 13 % de l'ensemble de ses exploitations agricoles, ce qui en fait le département où la diversification est la moins fréquente. À l'inverse, les quatre autres départements affichent des taux de diversification supérieurs à 20 %, l'Eure arrivant en tête avec près de 28 % de ses exploitations engagées dans une activité de diversification.

L'Eure, 1^{er} département normand en part d'exploitations diversifiées

Figure 1 : Répartition des exploitations diversifiées par département normand en 2020

	Exploitations diversifiées	
	Nombre	Part*
Calvados	1 087	21 %
Eure	1 026	28 %
Manche	1 052	13 %
Orne	959	20 %
Seine-Maritime	1 131	24 %
Normandie	5 255	20 %

Note : * = Part des exploitations diversifiées par rapport au nombre total d'exploitations du territoire concerné.
Source : Agreste, Recensement Agricole (RA) 2020

Activités de diversification au sens du recensement agricole de 2020

Les activités de diversification sont les suivantes :

- transformation de produits agricoles bruts en produits élaborés (ex : transformation du lait, de viande, de céréales, ...),
- travail à façon agricole pour d'autres exploitations (ex : moisson), ou travail non agricole pour d'autres types d'entreprises (ex : transport, déneigement),
- tourisme, hébergement, restauration et loisirs,
- service de santé, services sociaux ou éducatifs,
- production d'énergies renouvelables pour la vente,
- sylviculture, transformation de bois pour la vente et exploitation forestière,
- artisanat,
- aquaculture (ex : pisciculture, algoculture, spiruline),
- activités de négoce (achat vente de produit en provenance d'autres exploitations),
- autres (ex : gardiennage de caravane ou de campings-cars).

Ces activités peuvent être réalisées en leur nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique dans laquelle l'exploitant ou l'un des coexploitants a une participation financière, à l'exception des coopératives agricoles et organisations de producteurs qui peuvent regrouper un très grand nombre d'associés au poids individuel finalement très faible.

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations pratiquant au moins une activité de diversification a significativement évolué (figure 2). Le nombre de structures engagées dans le travail à façon a triplé, passant de 808 en 2010 à 2 377 en 2020. De manière similaire, les exploitations impliquées dans les activités de transformation ont doublé au cours de la décennie. Ce développement reflète les tendances de consommation actuelles favorisant les circuits courts comme la vente à la ferme (cf. Agreste Études n°16 - Les circuits courts dans l'agriculture normande en 2020).

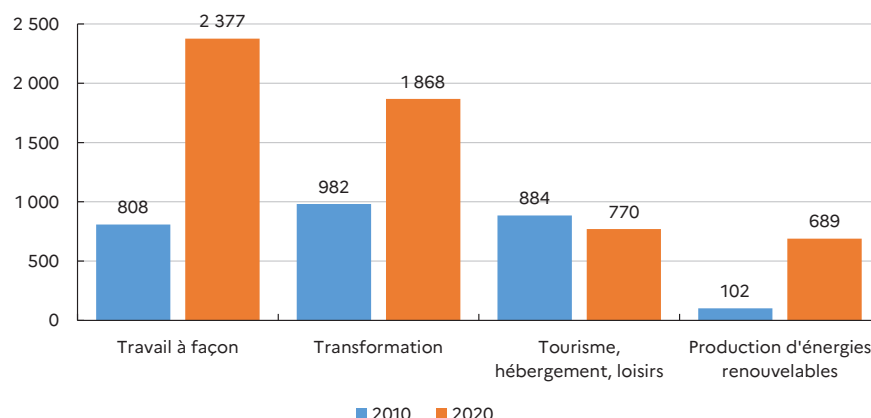
L'essor spectaculaire des activités liées à la production d'énergies renouvelables illustre également l'implication croissante des agriculteurs normands vers ce type d'activité.

En revanche, les activités liées au tourisme, à l'hébergement et aux loisirs enregistrent une légère baisse.

Les exploitations pratiquant la diversification sont majoritairement de grande taille économique (33%) (figure 3). À l'inverse, les exploitations micro y participent moins souvent. Elles sont sous-représentées (20%), comparativement à leur part globale parmi les exploitations normandes (33%). La répartition des exploitations petites et moyennes est relativement similaire bien qu'elles apparaissent légèrement supérieures parmi celles qui diversifient.

Une décennie marquée par une forte évolution des principales activités de diversification en Normandie en 2010 et 2020

Figure 2 : Évolution du nombre d'exploitations pratiquant au moins une activité de diversification en Normandie en 2010 et 2020



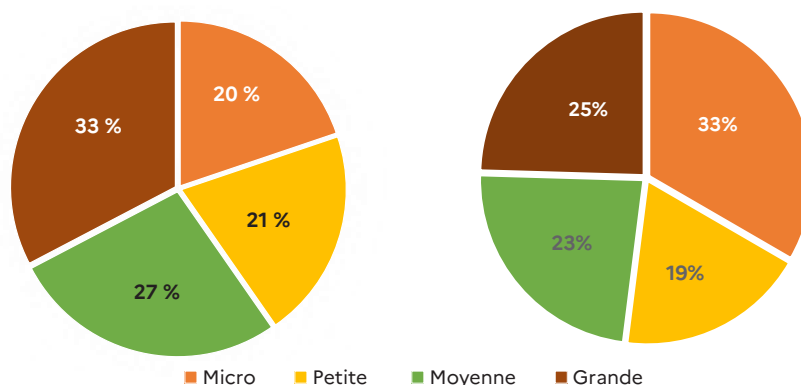
Sources : Agreste - Recensements Agricoles (RA)

Près des 2/3 des exploitations diversifiées normandes sont de moyenne et de grande tailles en 2020

Figure 3 :

Taille économique des exploitations normandes présentant une activité de diversification en 2020

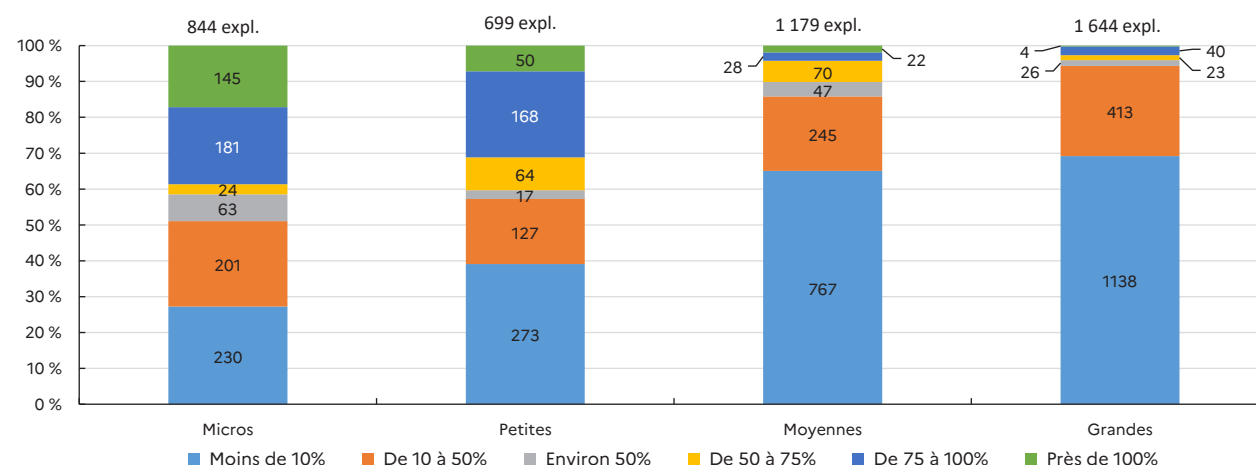
Taille économique de l'ensemble des exploitations normandes en 2020



Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

Plus la taille de l'exploitation augmente, moins l'activité de diversification impacte le chiffre d'affaires de l'exploitation

Figure 4 : Part des activités de diversification dans le chiffre d'affaires des exploitations selon leur taille économique en Normandie en 2020



Champ : 83 % des exploitations diversifiées ont répondu à la question relative au chiffre d'affaires soit 4 366 exploitations

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

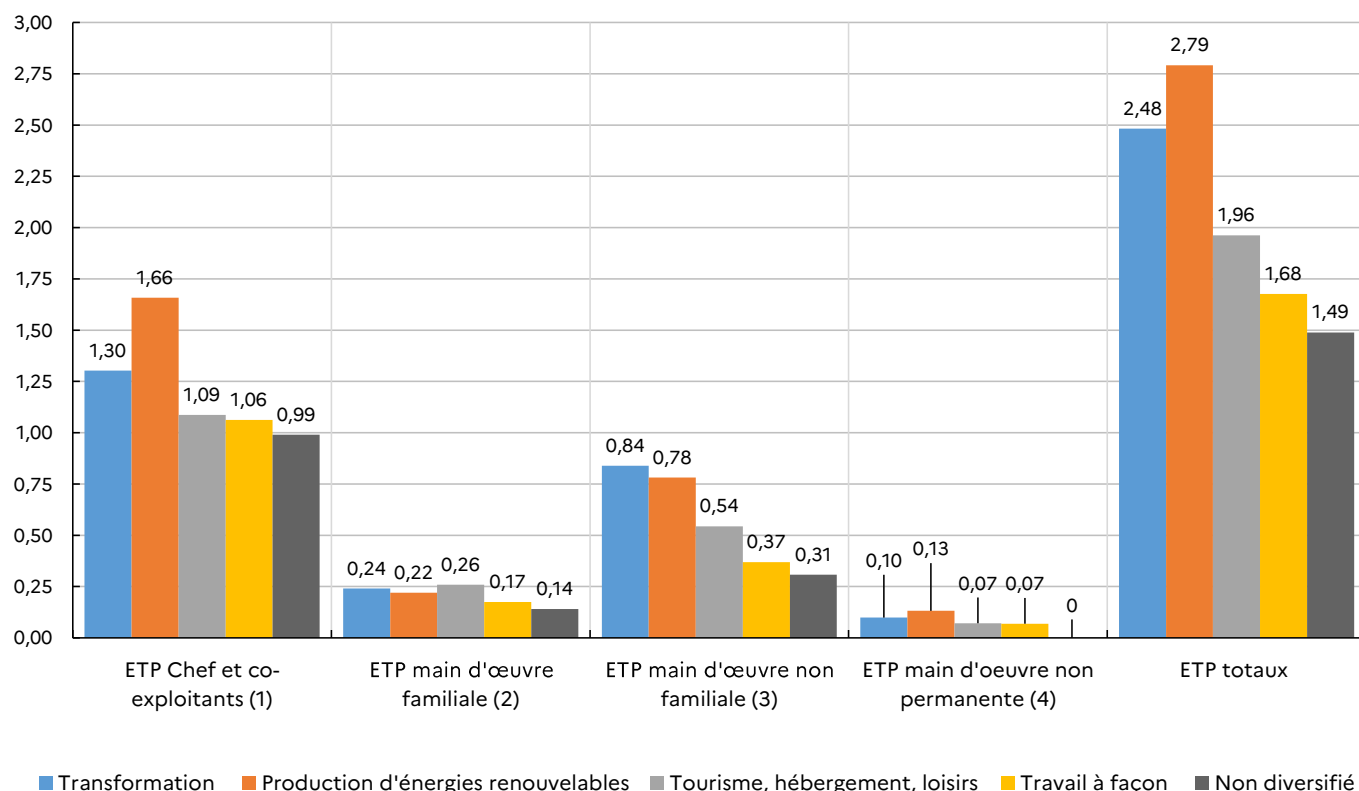
En Normandie, 55% des exploitations agricoles diversifiées tirent moins de 10% du chiffre d'affaires de leurs activités de diversification (figure 4). On observe toutefois que plus la taille de l'exploitation augmente, plus la part de ces activités dans le chiffre d'affaires diminue. Ainsi, les activités

de diversification représentent 50% ou plus du chiffre d'affaires pour 41% des micro-exploitations, 40% des petites exploitations, 10% des moyennes exploitations et seulement 4% des grandes exploitations. Les micros et petites sont plus souvent dépendantes

économiquement de leur activité de diversification. En revanche, pour les moyennes et grandes exploitations, l'activité de diversification reste secondaire avec un chiffre d'affaires reposant principalement sur leurs productions agricoles principales.

Une contribution variable de la main-d'œuvre en fonction de l'activité de diversification en Normandie en 2020

Figure 5 : Nombre moyen d'ETP* au sein des exploitations normandes selon les principales activités de diversification effectuées en Normandie en 2020



Notes : * ETP : Équivalent Temps Plein

(1) ETP Chef et co-exploitants : Responsables d'exploitation

(2) ETP main-d'œuvre familiale : Membres de la famille

(3) ETP main-d'œuvre non familiale : Salariés externes

(4) ETP main-d'œuvre non permanente : Employés saisonniers ou temporaires

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

En 2020, en Normandie, les exploitations diversifiées mobilisent davantage de main-d'œuvre que les exploitations non diversifiées avec en moyenne 2,1 équivalents temps plein (ETP) contre 1,5 pour ces dernières (figure 5).

Le type d'activités de diversification influence significativement le volume de la main-d'œuvre mobilisée. Les activités de production d'énergies renouvelables s'appuient fortement sur les chefs d'exploitation et coexploitants, avec

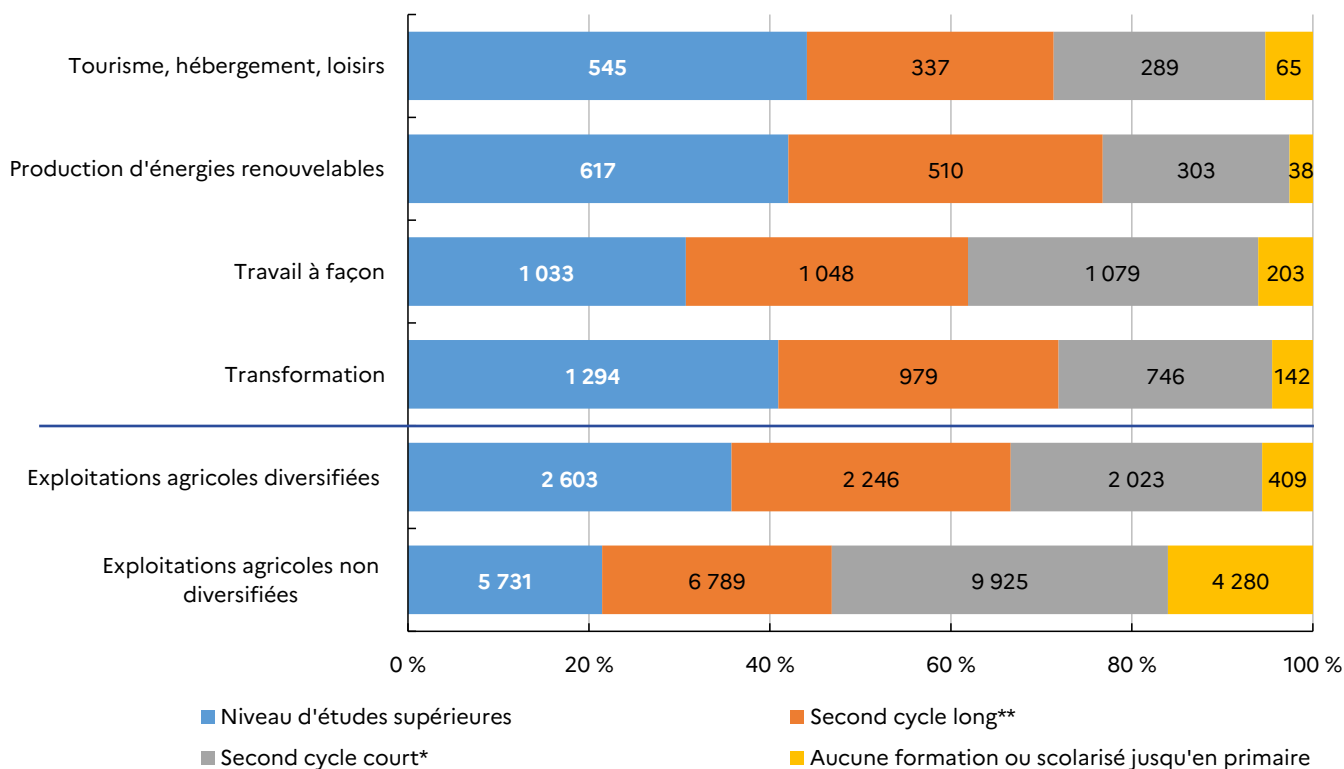
une moyenne de 1,7 ETP. De même, les activités de transformation nécessitent une main-d'œuvre accrue avec en moyenne 1,3 ETP chefs d'exploitation ou coexploitants contre 1,1 ETP dans des activités telles que le tourisme ou le travail à façon.

En parallèle, les exploitations diversifiées recourent deux fois plus au salariat externe, avec une moyenne de 0,6 ETP. Là encore, pour répondre aux exigences des activités de diversification qu'elles

développent, les exploitations orientées vers la production d'énergies renouvelables et la transformation ont recours à davantage de main-d'œuvre non familiale avec 0,8 ETP. Ce besoin de main-d'œuvre supplémentaire par rapport à d'autres activités peut s'expliquer par une charge de travail quotidienne plus élevée, l'entretien des infrastructures et la réponse à des besoins ponctuels, tels que des pics d'activités.

Des chefs d'exploitation et coexploitants plus qualifiés dans les exploitations diversifiées en Normandie en 2020

Figure 6 : Niveau d'études des chefs d'exploitation et coexploitants pour chaque activité de diversification en Normandie en 2020



Notes : Une même exploitation peut pratiquer plusieurs activités de diversification.

* = BEPC - CAP - BEP

** = Bac

Champ : Normandie, hors structures gérant des pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

Plus de 7 200 chefs d'exploitation et coexploitants dirigent des exploitations agricoles comprenant une ou plusieurs activités de diversification (figure 6). Ces exploitants présentent généralement un niveau de qualification plus élevé que ceux des exploitations non diversifiées : 67% ont suivi des études de second cycle long ou supérieures, contre 47% dans les fermes non diversifiées.

Avec 6% des profils contre 16% dans l'ensemble des exploitations normandes non diversifiées, les exploitants sans formation sont minoritaires dans les structures diversifiées.

L'activité de tourisme présente une proportion d'agriculteurs plus qualifiés avec 44% d'entre eux qui possèdent un diplôme d'études supérieures. Ils sont suivis de près par ceux qui se consacrent à la

production d'énergies renouvelables (42%) et la transformation (41%) avec également une majorité ayant suivi un cursus d'études supérieures. En revanche, le travail à façon est l'activité qui mobilise la plus grande proportion d'exploitants peu qualifiés avec 38% des effectifs ne dépassant pas le BEPC, CAP ou BEP.

La production en bio et en conversion : un choix plus fréquent dans les exploitations diversifiées

Figure 7 : Diversification des activités selon la spécialisation de l’exploitation et le mode de production conventionnel ou biologique/conversion en Normandie en 2020

	Ensemble des exploitations normandes			Exploitations diversifiées			
Spécialisations	Nombre d'exploitations	dont Bio ou conversion	Part en Bio ou en conversion	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	dont Bio ou conversion	Part en Bio ou conversion
Normandie	26 510	2 046	8 %	5 255	19,8 %	832	16 %
dont spécialisées en :							
- Grandes cultures	8 390	308	4 %	1 839	22 %	118	6 %
- Maraîchage et Horticulture	727	234	32 %	133	18 %	61	46 %
- Cultures fruitières et autres cultures permanentes	431	159	37 %	197	46 %	108	55 %
- Bovins lait	4 758	500	11 %	804	17 %	180	22 %
- Bovins viande	4 242	279	7 %	549	13 %	93	17 %
- Bovins mixte	1 054	44	4 %	160	15 %	9	6 %
- Ovins/caprins et autres herbivores	3 281	148	5 %	544	17 %	82	15 %
- Granivores (porcins/volailles)	731	90	12 %	179	24 %	30	17 %
- Polyculture et/ou polyélevage	2 868	282	10 %	840	29 %	149	18 %

Note : 26 510 exploitations en Normandie en 2020. Les spécialisations minoritaires ne sont pas affichées (ex : viticulture). 8 390 exploitations sont spécialisées en grandes cultures dont 308 sont engagées en Bio ou en conversion soit 4 % de l'ensemble des exploitations de cette spécialisation. 1 839 exploitations grandes cultures pratiquent au moins une activité de diversification soit 22% des exploitations dans cette spécialisation dont 118 (6 %) sont engagées en Bio ou en conversion.

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

Au niveau régional, en 2020, 16% des exploitations pratiquant des activités de diversification sont engagées en agriculture biologique ou en conversion, contre seulement 8% toutes exploitations confondues (figure 7). D’une façon générale, et quelle que soit la spécialisation de l’exploitation, la présence des exploitations bio ou en conversion est plus forte dans la sphère diversification comparée à l’ensemble des exploitations normandes.

En Normandie, les exploitations de grandes cultures représentent 32% de l’effectif total, mais seules

4% d’entre elles sont engagées en agriculture biologique ou en conversion. La diversification a peu d’impact sur cet engagement : parmi les exploitations de grandes cultures diversifiées, seules 6% sont impliquées en bio soit 118 exploitations. La spécialisation en bovins mixtes, qui concerne 4% des exploitations en Normandie, présente les mêmes caractéristiques : une faible implication dans l’agriculture biologique, que les exploitations soient diversifiées ou non.

L’élevage laitier, deuxième spécialisation en Normandie avec

18% des exploitations, présente une plus forte intégration de l’agriculture biologique. Au total, 11% des exploitations laitières sont converties au bio, proportion qui atteint 22% parmi les exploitations laitières diversifiées.

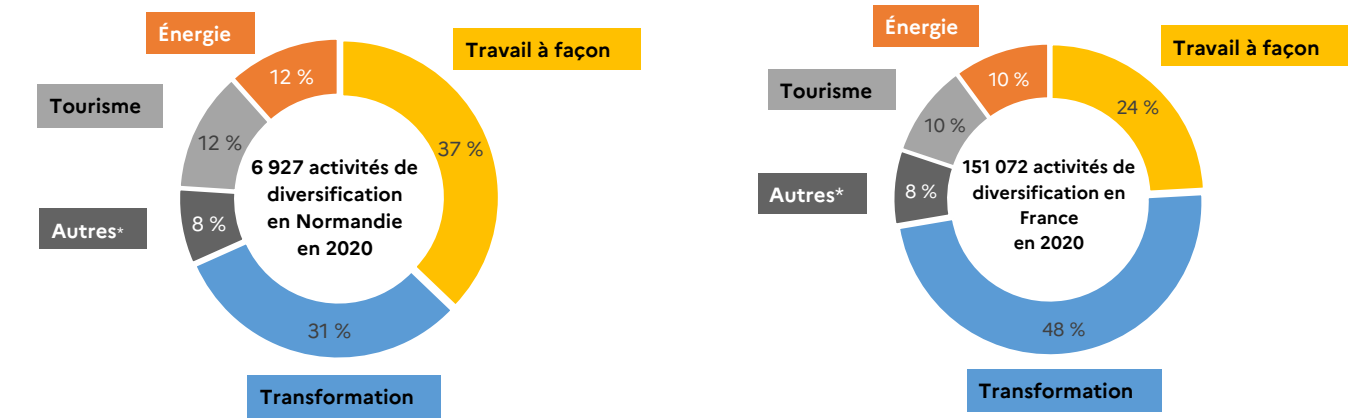
Une correspondance encore plus forte entre diversification et bio est observée dans d’autres secteurs. Par exemple, 46% des exploitations maraîchères diversifiées et 55% des exploitations fruitières diversifiées pratiquent l’agriculture biologique.

Partie 2 : Quelles activités de diversification sont réalisées dans les exploitations agricoles ?

À l'échelle régionale, 5 255 exploitations agricoles sont impliquées dans 6 927 activités de diversification. 84% de ces exploitations diversifiées se consacrent à une seule activité de diversification, soit plus de 4 400 exploitations tandis que 16% en combinent au moins deux, proportions reflétant la moyenne nationale. Parmi celles qui regroupent deux activités, plus d'un quart allie travail à façon et transformation. Les combinaisons de travail à façon/énergie et transformation/tourisme suivent, chacune représentant 14% de ces exploitations.

Le travail à façon et la transformation sont les 2 premières activités de diversification en Normandie et en France en 2020

Figure 8 : Part des principales activités de diversification en Normandie et en France en 2020



Note : *Autres = Négoce, transformation de bois pour la vente, service de santé, sylviculture, artisanat, aquaculture, autres
Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

La Normandie se distingue par une forte proportion d'activités de travail à façon représentant 37% des activités contre 24% au niveau national (figure 8). Ces prestations font référence aux services agricoles tels que la moisson ou les labours et sont proposées par 45% des exploitations diversifiées. Les activités de transformation, en seconde position avec 31% (contre 48% au niveau national), constituent

une autre activité clé pour plus d'un tiers des exploitations diversifiées normandes. Elles ajoutent de la valeur aux produits bruts, comme la découpe de viande ou la transformation de lait. Le tourisme agricole, avec des activités telles que les gîtes ou les fermes pédagogiques ainsi que la production d'énergies renouvelables (cf. Zoom sur la production d'énergies renouvelables

en Normandie en 2020), comptent chacun pour 12% des activités diversifiées en Normandie, en phase avec les tendances nationales. Enfin, les diversifications minoritaires, comme le négoce, la transformation de bois pour la vente ou l'artisanat, représentent 8% des activités exercées par les exploitations diversifiées en Normandie.

Le travail à façon, activité de diversification majoritaire en Normandie en 2020

Figure 9 : Répartition des principales activités de diversification dans les départements normands en 2020

	Travail à façon	Transformation	Tourisme	Énergie	Autres	Total dpt
Calvados	467	486	250	116	124	1 443
Eure	704	321	111	146	100	1 382
Manche	389	466	196	182	107	1 340
Orne	366	455	139	257	92	1 309
Seine-Maritime	633	457	156	99	108	1 453
Normandie	2 559	2 185	852	800	531	6 927

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

La répartition des 6 927 activités est globalement équilibrée entre les cinq départements de la région, bien que certaines spécificités

émergent selon les types d'activités. Le travail à façon domine dans deux départements : il représente 51% des activités diversifiées dans l'Eure

et 44% en Seine-Maritime (figure 9). Les activités de transformation des produits agricoles sont quant à elles réparties de manière homogène entre les départements, sauf dans l'Eure où elles sont moins développées (23%). Par ailleurs, les activités de production d'énergies renouvelables constituent un axe important de diversification avec 800 activités recensées en Normandie. Ce secteur représente 20% des activités dans l'Orne, 14% dans la Manche et 11% dans l'Eure avec une présence plus modérée dans le Calvados (8%) et en Seine-Maritime (7%).

Une activité de transformation en cohérence avec la spécialisation de l'exploitation

Figure 10 : Part des principales activités de transformation selon la spécialisation de l'exploitation en Normandie en 2020

Spécialisations	Découpe de viande ⁽¹⁾	Transformation de fruits ⁽²⁾	Transformation de lait ⁽³⁾	Transformation de céréales ⁽⁴⁾	Transformation de viande ⁽⁵⁾
Grandes cultures	15,4 %	10,6 %	2,0 %	38,4 %	19,0 %
Maraîchage ou horticulture	S	6,5 %	S	S	S
Fruits ou autres cultures permanentes	S	35,5 %	S	S	S
Bovins lait	16,1 %	11,3 %	54,5 %	20,2 %	8,2 %
Bovins viande	24,5 %	8,3 %	0,0 %	10,6 %	11,4 %
Bovins mixte	3,4 %	2,3 %	3,9 %	7,1 %	0,0 %
Ovins caprins	10,8 %	3,7 %	24,6 %	3,5 %	7,6 %
Porcins et/ou volailles	5,7 %	1,2 %	0,8 %	2,0 %	21,7 %
Polyculture-polyélevage	23,4 %	20,7 %	13,1 %	17,2 %	29,9 %
% par rapport à l'ensemble des activités de transformation en Normandie ⁽⁶⁾	34 %	20 %	16 %	9 %	8 %

Note : S = Secret statistique
Exemples d'activités : (1) : caissettes, (2) : confitures, sirops, liqueurs, jus de fruits, cidre, calvados, poiré... (3) : beurre, yaourts, (4) : meunerie, pains, pâtes, (5) : pâtés, salaisons, conserves.
(6) : Sur un total de 2 185 activités de transformation, 1 908 appartiennent aux 5 principales activités recensées ci-dessus.
Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

En 2020, la transformation de produits agricoles concerne 1 868 exploitations en Normandie qui pratiquent 2 185 activités. La spécialisation des filières agricoles en Normandie est confirmée qu’elles soient animales ou végétales avec une répartition des activités de transformation selon l’orientation technico-économique des exploitations. La première sous-activité de transformation est la découpe de viande, représentant plus d’un tiers des activités (figure 10). Elle est réalisée par 39 % des exploitations diversifiées pratiquant la transformation. La transformation de fruits arrive en deuxième position, avec 20% des activités, et concerne 23% des

exploitations qui transforment. Enfin, la transformation de lait, qui représente 16 % des activités de transformation, est effectuée par 19% des exploitations pratiquant une activité de transformation.

Découpe de viande : une activité de transformation prédominante

La découpe de viande mobilise 734 exploitations dont un quart sont spécialisées en bovins viande, 23% en polyculture-polyélevage, 16% en bovins lait et 15% en grandes cultures.

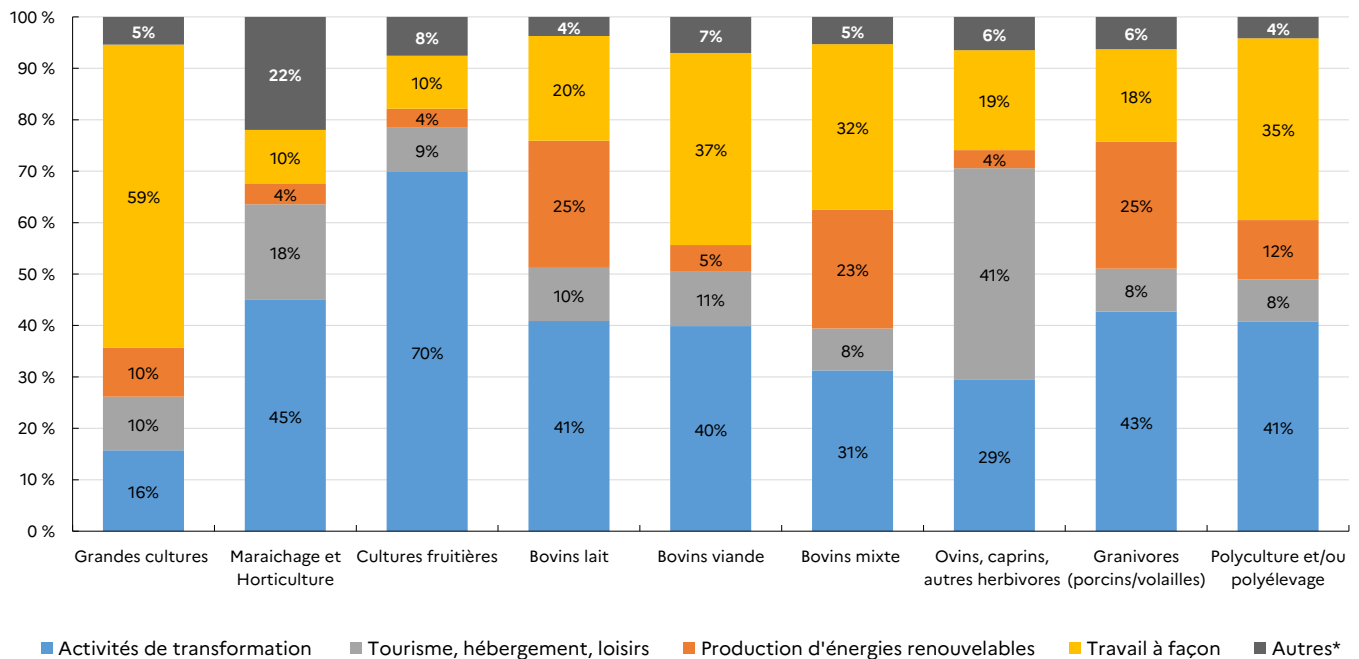
La transformation de fruits, céréales et lait : une logique de spécialisation.

La transformation de fruits est réalisée par 434 exploitations, dont 35% sont spécialisées en cultures

fruitières. À noter, qu’en 2023, 85% des surfaces de cultures fruitières sont dédiées aux pommiers à cidre en Normandie (cf. Agreste Essentiel n°22 – La filière cidricole). De même, la transformation de céréales est réalisée principalement par les exploitations de grandes cultures (38% des exploitations transformant des céréales). 358 exploitations transforment du lait dont plus de la moitié sont spécialisées en bovins lait et 24,6% en ovins caprins. Pour autant, sur l’ensemble de la filière, l’activité transformation de lait concerne respectivement 4,1% des exploitations pour la spécialisation bovins lait et 7,4% pour la spécialisation ovins ou caprins.

Exploitations fruitières, leader dans les activités de transformation et exploitations de grandes cultures dans l'activité de travail à façon en Normandie en 2020

Figure 11 : Activités de diversification selon la spécialisation de l'exploitation en Normandie en 2020



Notes de lecture : Le graphique représente la part des activités par OTEX (%) et non en nombre d'exploitations.

*Autres = activités de négoce, activités liées à la filière bois, artisanat, aquaculture

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

Les spécialisations cultures fruitières et maraîchage/horticulture s'orientent de façon privilégiée vers la transformation de produits agricoles représentant respectivement 70% (176/252) et 45% (78 activités/173) du total de leurs activités de diversification (figure 11). Elles valorisent ainsi leurs matières premières par la production de jus de fruits, liqueurs, cidre, poiré, confitures, conserves ou soupes. La transformation de pommes à cidre occupe une place importante. 84% des exploitations de la spécialisation cultures fruitières qui transforment des fruits possèdent un verger cidricole.

La spécialisation grandes cultures concentre 59% des activités de travail à façon. Les exploitants proposent grâce à leurs équipements mécanisés des services agricoles tels que

labours, semis ou des services non agricoles comme le déneigement. Cela leur permet d'optimiser l'utilisation des équipements parfois coûteux en générant des revenus complémentaires.

Les activités axées sur le tourisme, l'hébergement et les loisirs se situent majoritairement le long du littoral normand près de la Côte Fleurie, des plages du débarquement ou aux abords du Mont-Saint-Michel. Elles sont particulièrement présentes dans les exploitations spécialisées dans l'élevage ovin ou caprin qui proposent des activités telles que des chambres d'hôtes ou des visites qui peuvent leur apporter un complément de revenus.

L'activité de production d'énergies renouvelables se développe principalement dans les exploitations disposant de surfaces

ou d'infrastructures adaptées. En Normandie, 800 activités de ce type ont été recensées en 2020, dont 60% sont concentrées dans deux spécialisations : les bovins lait et les grandes cultures.

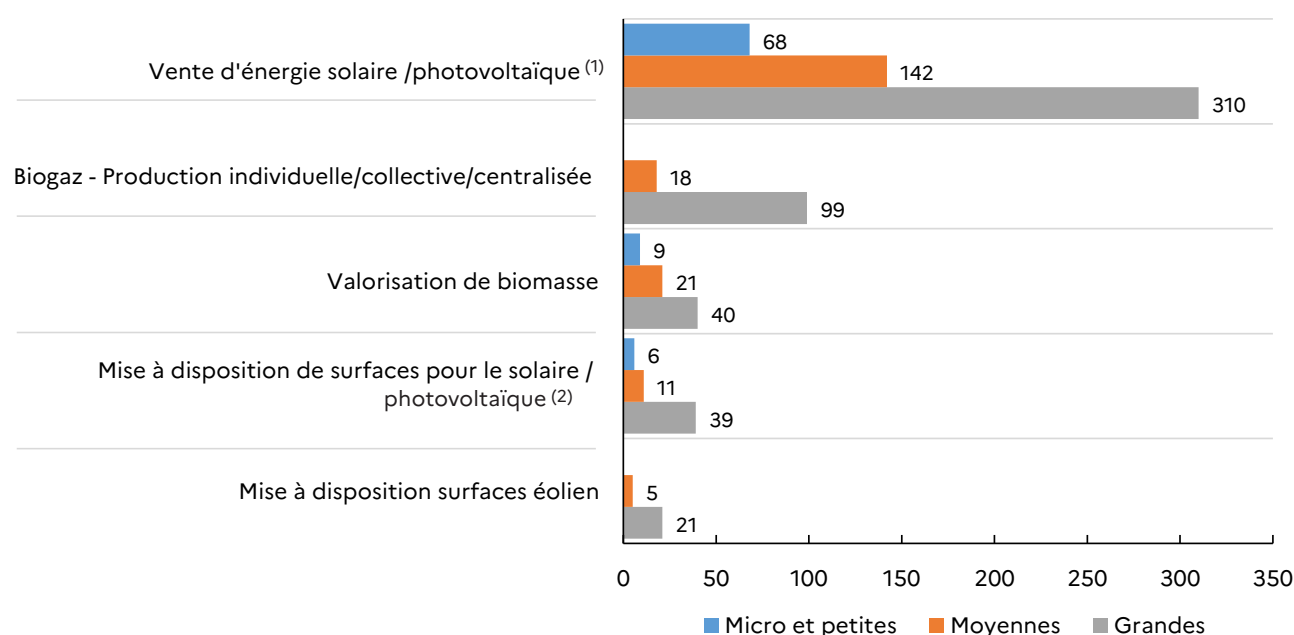
Dans la spécialisation bovins lait, la production d'énergies renouvelables représente un quart des activités, derrière la transformation de produits agricoles (41%).

Les grandes cultures se positionnent en deuxième place avec 224 activités recensées toutes spécialisations confondues, mais la production d'énergies renouvelables n'y représente que 10% des activités de la spécialisation, loin derrière le travail à façon, largement dominant avec 1 387 activités.

Zoom sur la production d'énergies renouvelables en Normandie en 2020

Figure 12 : Répartition des activités de production d'énergies renouvelables (hors auto consommation) selon la taille économique des exploitations agricoles qui les pratiquent

Ces données sont issues du Recensement Agricole 2020 et sont une photographie de ce secteur à cette date



Notes : (1) = Production et vente d'électricité à partir de panneaux solaires.

(2) = Location ou mise à disposition d'espaces (toitures, parcelles) à un tiers qui installera et exploitera les panneaux solaires / photovoltaïques.

Méthodologie : La production d'énergie hydraulique et la vente d'énergie éolienne ne sont pas incluses dans le graphique.

La production de biogaz individuelle, collective ou centralisée est en secret statistique pour les micros et petites.

Une exploitation peut cumuler plusieurs activités de production d'énergies renouvelables

Source : Agreste - Recensement Agricole (RA) 2020

En Normandie, les exploitations diversifiées engagées dans des activités de production d'énergies renouvelables sont majoritairement de taille moyenne ou grande quelque soit le type d'énergie développée (figure 12).

Parmi ces énergies, la vente d'énergie solaire et photovoltaïque constitue l'activité dominante, avec 520 activités en 2020 dont près des 2/3 sont réalisées par des exploitations de grande taille. Au niveau national, la Normandie ne représente que 5% des activités en lien avec cette

production et se place ainsi au 9^{ème} rang loin derrière la région Occitanie avec 1 616 activités et la région Nouvelle-Aquitaine avec 1 562.

En revanche, la Normandie occupe le 5^{ème} rang des régions françaises, représentant 8% des activités impliquées dans la production de biogaz contre 25% pour la région Grand Est, 1^{ère} région française. Cette filière repose sur la valorisation de matières organiques agricoles, industrielles et forestières. Le secteur agricole normand orienté vers l'élevage et les grandes

cultures est particulièrement adapté pour la production de cette énergie via la méthanisation, qui décompose les matières organiques comme le lisier afin de produire du méthane.

À l'échelle nationale, la Normandie se place en tête des régions françaises dans la valorisation de la biomasse avec 70 activités, soit 17% des activités nationales liées à cette production, ex aequo avec la Bretagne.

Méthodologie

- **Les activités de diversification** enquêtées dans le cadre du Recensement Agricole concernent l'ensemble des activités autres que des activités de production agricole, mais qui sont cependant directement liées à l'exploitation et qui ont notamment des retombées économiques sur celle-ci.

Elles recouvrent les activités de transformation de produits agricoles et les activités de fourniture d'autres produits ou services comme les travaux à façon, l'accueil à la ferme, la production d'énergies renouvelables...

Lorsque l'analyse concerne une sous-activité (par exemple, la sous-activité découpe de viande au sein de l'activité transformation), cette sous-activité représente une exploitation. En effet, une même sous-activité ne peut être comptabilisée deux fois pour une même exploitation.

- En Normandie, 92% des activités de diversification s'articulent autour de 4 activités : le travail à façon, la transformation, le tourisme - hébergement - loisirs et la production d'énergies renouvelables. Les autres activités de diversification enquêtées lors du Recensement Agricole sont minoritaires en Normandie et sont abordées sous le terme «Autres diversifications».
- Les exploitations sont classées selon leur **orientation technico-économique** (ou spécialisation). Elle est calculée à partir de la **production brute standard (PBS)**.
Par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, la PBS donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations selon quatre tailles économiques. Les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € sont les micros exploitations, celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 € sont les petites exploitations, celles dont la PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 euros sont les exploitations de taille moyenne. Les grandes exploitations ont une PBS qui dépasse les 250 000 €.
La PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.
Les coefficients utilisés pour valoriser le RA 2020 sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période précédente 2015-2019, ce qui fournit la PBS 2017.